



Concours du second degré

Rapport de jury

Concours : CAPES EXTERNE / CAFEP

Section : Occitan-Langue d'Oc

Session 2015

Rapport de jury présenté par :

**Jean Salles-Loustau,
Inspecteur Général de
l'Éducation Nationale
Président du jury**

CAPES d'occitan – langue d'oc

Rapport – session 2015

Présentation

La session 2015 du CAPES d'occitan-langue d'oc a vu pour la première fois depuis plusieurs années l'augmentation du nombre de postes mis au concours (5, au lieu de 4 les années précédentes). A cette progression correspondait une baisse du nombre de candidats, due certainement au chevauchement de deux sessions en 2014, si bien que le ratio entre le nombre de candidats ayant effectivement composé et le nombre de postes était relativement favorable. Pour les candidats potentiels, ces facteurs constituent un encouragement à s'inscrire à la session 2016.

2015 correspondait à la deuxième année de la mise en place du CAPES rénové. L'esprit des nouvelles épreuves a été compris par les candidats, à commencer par l'accent mis sur la professionnalisation du concours. Désormais, les épreuves d'admissibilité évaluent la capacité du candidat « à mobiliser des savoirs et des techniques dans une perspective professionnelle » tandis que les épreuves d'admission évaluent leur capacité « à élaborer une activité pédagogique à destination des élèves, à investir une situation d'enseignement en tant que futur professeur et à maîtriser des gestes techniques et professionnels. »

Le concours vérifie également l'aptitude des futurs enseignants « à transmettre les valeurs et les principes de la République », tout particulièrement dans le cadre de la seconde épreuve orale d'admission.

Si ces exigences ont généralement été assimilées par les candidats, le niveau de langue de certains d'entre eux est plus problématique, tant à l'oral qu'à l'écrit. Il est significatif que les rapporteurs des diverses épreuves consacrent des développements détaillés à cette question. Dans ce domaine, lorsqu'on se destine à enseigner une langue, l'à-peu-près est à éviter.

En 2016, la partie « traduction » de l'épreuve écrite connaît une évolution. La traduction pourra comporter soit une version, soit un thème, comme cela est le cas actuellement, soit les deux types d'épreuves. La version elle-même peut aussi bien porter sur un document moderne que sur un texte classique de l'époque médiévale.

Le CAPES d'occitan est bivalent, l'occitan étant associé à une seconde discipline choisie parmi les quatre suivantes : lettres modernes, anglais, espagnol ou histoire-géographie. Ne figurent ci-dessous que les rapports relatifs aux épreuves d'occitan à proprement parler. Les rapports des épreuves écrites qui constituent la deuxième valence sont à chercher dans les rapports des disciplines correspondantes.

Cette année encore, le jury a pu constater pour la majorité des candidats la forte corrélation entre les notes d'écrit en occitan et dans la valence choisie. Cela signifie que la préparation du concours est un tout et que les efforts déployés dans chaque valence portent leurs fruits au-delà du cadre strictement disciplinaire. Ce constat renforce enfin, s'il en était besoin, le bien-fondé de la bivalence pour le CAPES d'occitan.

COMPOSITION DU JURY ET DESCRIPTIF DES EPREUVES



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

- Vu l'arrêté du 29 juillet 2014 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 29 juillet 2014 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture du concours externe d'accès à une liste d'aptitude aux fonctions de maître dans les établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré (CAFEP-CAPES),
- Vu l'arrêté du 29 septembre 2014 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPES et des CAFEP-CAPES ouverts au titre de la session 2015,
- Vu les propositions du président du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du Concours CAPES EXTERNE + CAFEP CAPES-PRIVE, Section OCCITAN-LANGUE D'OC est constitué comme suit pour la session 2015 :

Président

M. Jean SALLES-LOUSTAU
Inspecteur général de l'éducation nationale

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Jean-François COUROUAU
Maître de conférences des universités

Académie de TOULOUSE

Membres du jury

M. Gérard BARCELO
Professeur agrégé de classe normale

Académie de GRENOBLE

M. Franc BARDOU
EC.R professeur certifié

Académie de TOULOUSE

Mme Françoise CARRESSE
Professeur certifié

Académie de BORDEAUX

Mme Magali FRAISSE
Professeur certifié

Académie de MONTPELLIER

M. Pascal FRANCOIS
Inspecteur d'académie /Inspecteur pédagogique régional

Académie de CRETEIL

Mme SUSAN GALAND
Inspecteur d'académie /Inspecteur pédagogique régional

M. Jacques GOURC
Maître de conférences des universités

Mme Monique LAFFITE
Inspecteur pédagogique régional / Inspecteur d'académie

M. Yan LESPOUX
Professeur certifié

Mme Julie MALAVIALLE
EC.R professeur agrégé

M. Frédéric MIQUEL
Inspecteur d'académie /Inspecteur pédagogique régional

M. Jean-Marie RAMIER
EC.R professeur certifié

Mme Thérèse SALLES-LOUSTAU
Professeur certifié

Mme Anne-Marie SGARAVIZZI
Professeur certifié

Mme Marie-José VILLENEUVE
Inspecteur pédagogique régional / Inspecteur d'académie

Académie de BORDEAUX

Académie de TOULOUSE

Académie de TOULOUSE

Académie de MONTPELLIER

Académie de BORDEAUX

Académie de MONTPELLIER

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de BORDEAUX

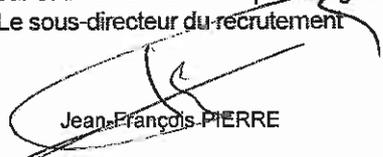
Académie de NICE

Académie de MONTPELLIER

Article 2 : Le jury du concours externe du CAPES et du CAFEP CAPES-PRIVE ainsi que le troisième concours du CAPES et du CAFEP-CAPES-PRIVE, section OCCITAN LANGUE D'OC , est constitué comme suit pour la session 2015 :

Paris, le 29 janvier 2015

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement
supérieur et de la recherche et par délégation,
Le sous-directeur du recrutement



Jean-François PIERRE

- **DESCRIPTIF DES EPREUVES**

Les épreuves sont notées de **0 à 20**. Pour toutes les épreuves, la note **zéro est éliminatoire**.

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

L'ensemble des épreuves du concours vise à **évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles** de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

Épreuves écrites d'admissibilité

Composition et traduction

- Durée : 5 heures
- Coefficient 2

L'épreuve se compose de **deux ensembles** :

- **une composition en langue régionale à partir d'un dossier** constitué de documents de littérature et/ou de civilisation portant sur l'une des notions ou thématiques choisies dans les programmes de lycée et de collège. À cette composition peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation dans le cadre des enseignements de la problématique retenue,
- au choix du jury, **une traduction en français d'un texte en langue régionale et/ou une traduction en langue régionale d'un texte en français, accompagnée(s) d'une réflexion en français** prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre.

Pour cette épreuve, **deux notions** (programmes de collège et de lycée) **sont inscrites au programme du concours, qui est renouvelé par moitié chaque année**. Ce programme fait l'objet d'une **publication sur le site internet du ministère** chargé de l'Éducation nationale.

Épreuve à options

- Durée : 5 heures (options histoire et géographie, anglais, espagnol, mathématiques) ou 6 heures (option français)
- Coefficient 2

Le candidat a le choix, lors de l'inscription au concours, entre les options suivantes :

- Pour le breton : français, histoire et géographie, anglais, mathématiques,

- Pour le basque, le catalan, le créole, l'occitan-langue d'oc : français, histoire et géographie, anglais, espagnol.

L'épreuve lui permet de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Option français : première épreuve écrite d'admissibilité du Capes externe de lettres

Option histoire et géographie : première épreuve écrite d'admissibilité du Capes externe d'histoire et géographie.

Option anglais et option espagnol : première épreuve écrite d'admissibilité du Capes externe de langues vivantes étrangères : anglais ou espagnol.

Option mathématiques : première épreuve écrite d'admissibilité du Capes externe de mathématiques.

Épreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

Épreuve de mise en situation professionnelle

- Durée de la préparation : 3 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure (première partie : exposé : 20 minutes, entretien : 10 minutes ; seconde partie : exposé : 20 minutes, entretien : 10 minutes)
- Coefficient 4

L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents se rapportant à l'une des notions de l'ensemble des programmes de lycée et de collège. Ces documents peuvent être de nature différente : textes, documents iconographiques, enregistrements audio ou vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves.

L'épreuve comporte deux parties :

- une **première partie en langue régionale consistant en un exposé** comportant la présentation, l'étude et la mise en relation des documents. L'exposé est **suivi d'un entretien en langue régionale** durant lequel le candidat est amené à justifier sa présentation et à développer certains éléments de son argumentation,
- une **seconde partie en langue française consistant en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques** de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie, suivie d'un entretien en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.

Chaque partie compte pour moitié dans la notation.

La qualité de l'expression en langue française et dans la langue de l'option est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

- Durée de la préparation : 2 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure (30 minutes maximum pour chaque partie)
- Coefficient 4

L'épreuve porte :

- d'une part, **sur un document de compréhension fourni par le jury**, document audio ou vidéo authentique **en langue régionale** en lien avec l'une des notions des programmes de lycée et de collège,
- d'autre part, **sur un dossier fourni par le jury** portant sur la même notion des programmes et composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel.

La **première partie** de l'entretien se déroule **en langue régionale**. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.

La **seconde partie** de l'entretien se déroule **en français**. Elle permet de vérifier, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la **capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins** des élèves, **à se représenter la diversité des conditions d'exercice** de son métier futur, **à en connaître de façon réfléchie le contexte** dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) **et les valeurs** qui le portent, dont celles de la République.

Le document audio ou vidéo et l'enregistrement d'une production orale d'élève n'excéderont pas chacun trois minutes.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Rapport de jury 2015 – Composition

proposé par Magali Fraisse et Jean-François Courouau

Observations générales

Le jury, sensible à la difficulté de l'année précédente d'établir une composition à partir de cinq documents, soumet cette année aux candidats trois documents :

- Un extrait de la scène 17 de *Medelha* (1989), au programme de la session 2015.
- Le début du chant VIII de *Mirèio* (1859), littéralement hors-programme mais extrait de l'œuvre dont les chants I à VI figurent au programme de cette session.
- Le tableau *Phèdre* d'Alexandre Cabanel (1880).

Il identifie la notion concernée « mythes et héros » et propose aux candidats de rédiger une composition en se fondant sur l'analyse et la comparaison des documents. Sur l'exercice de la composition on se reportera à la « note pour la composition, Écrit 1 – 1ère partie, http://cache.media.education.gouv.fr/file/%282014%29%21%2F6%2Fnc_capes_ext_lr_occitan_290216.pdf

Contrairement à la synthèse de documents qui privilégie la reformulation, la composition, comme la dissertation et le commentaire littéraires, s'appuie sur une analyse précise des documents et sur la citation de courts extraits, lorsqu'il s'agit de textes. Trop de copies négligent ce procédé, un candidat estimant même qu'« il n'est pas nécessaire de recopier le texte ».

Remarques et conseils pour élaborer la composition

Lire et interpréter les documents

C'est une étape essentielle de l'exercice. Le jury regrette qu'elle soit parfois de piètre qualité, et ce, pour plusieurs raisons. Trop de candidats manquent de culture générale sur les notions au programme. Qui avait lu les « documents et ressources pour le cycle terminal » ne pouvait faire de confusions entre les termes « mythes », « héroïnes » et « légendes ». (http://cache.media.eduscol.education.fr/file/LV/07/9/RESS-LVR-CT_Occitan_sujets_d_etude_261079.pdf). Le jury conseille aux candidats de nourrir également leur réflexion des documents ressources des autres langues vivantes et rappelle qu'une parfaite connaissance des programmes de collège et de lycée est indispensable pour aborder l'ensemble des épreuves ... En ce qui concerne le personnage de Médée, on peut considérer que le mythe, de tradition orale, se fige par l'entremise de l'écriture d'Euripide en héroïne tragique, en Grèce, en 431 avant J.C. Quelle déception devant ce type d'énoncés : « Grâce à Rouquette, Mistral et Cabanel, les héroïnes sont devenues des mythes, jusqu'alors ces personnages étaient des légendes » ! On voit ici que le deuxième défaut de nombre de candidats est l'ethnocentrisme. Comment Phèdre, personnage de la mythologie grecque, présente chez Euripide, chez Homère, chez Virgile, avant de l'être chez un des plus grands écrivains français, peut-elle être considérée un « symbole de la littérature francimande » ? Comment un candidat peut-il se permettre d'exposer à son égard son ignorance, « nous connaissons moins ce mythe » ? Enfin, nous déplorons, comme souvent, la faiblesse, qualitative, et surtout quantitative, de l'analyse du document iconographique. Une seule copie, preuve que ces travers ne sont pas une fatalité, s'appuie sur une culture riche mise au service de qualités d'analyse littéraire et picturale. Elle souligne, une seconde copie le fait également, que Médée et Phèdre sont toutes deux descendantes du Soleil, et associe l'étymologie du prénom, « Phaidra », « la brillante », « la lumineuse », à sa représentation picturale, blanche, comme une statue grecque, sur fond sombre ... Elle seule rapproche le caractère sauvage de Médée de celui de Mirèio exprimé par la métaphore animale : « Quau tendra la fôrto liouno [...] Quau vos tendra, fiho

amoureux ? » (v 1-8). Elle seule s'appuie sur un métatexte qui vient éclairer l'analyse et l'inscrire dans des perspectives intellectuelles plus larges. Ainsi, le candidat a recours à Barthes, *Sur Racine*, ou encore à Nietzsche, *Naissance de la tragédie*. Le jury regrette globalement la méconnaissance de l'appareil critique sur *Mirèio* et sur *Medelha*, et plus particulièrement sur le mythe de Médée et sur le genre théâtral. La lecture de textes fondamentaux comme *Le Théâtre et son double* d'A. Artaud ou *Le Mythe de Jason et de Médée, le va nu-pied et la sorcière* d'A. Moreau, eut permis de sortir d'une interprétation littérale des documents pour accéder à un niveau d'exégèse plus littéraire, induit par la notion concernée, mythes et héros, et par le sujet, qui proposait trois représentations de personnages féminins, dont deux étaient issues de mythes grecs, toutes pouvant être qualifiées d'héroïnes tragiques.

Trouver une problématique, structurer la composition

Comme nous l'avons dit, il faut naturellement éviter les problématiques et les plans qui excluent un document. Bien qu'il n'existe pas un seul plan ni une seule problématique possibles, certains sont irrecevables. « Que deviennent les héroïnes de la mythologie et de l'épopée antiques dans l'Occitanie moderne? », « Quelles sont les caractéristiques des figures féminines tragiques? », « L'héroïne tragique succombe-t-elle toujours à sa souffrance? » et même « Les femmes sont-elles condamnées à souffrir? », malgré son approche non littéraire, nous ont semblé des problématiques susceptibles de faire naître une dialectique et de permettre une confrontation fructueuse des documents ...

Aucune copie ne sépare l'étude de chaque document, ne consacre une partie à chacun. L'ensemble des candidats a compris la nécessité de mettre les documents en perspective, de les comparer sans cesse afin de dégager la spécificité de chacun ... Nous n'avons à déplorer cette année qu'une erreur pénalisante dans le choix du plan: deux copies calquent la structure de leur composition sur la notion au programme, traitant en première partie des mythes, en deuxième partie des héros. La binarité, le caractère général, non adapté aux particularités du corpus, empêche ce plan de générer la réflexion dynamique et progressive que l'on attend dans la composition. Deux autres copies, s'inspirant peut-être de la rhétorique de la question sur corpus de l'épreuve écrite anticipée du baccalauréat, choisissent d'étudier les similitudes puis les oppositions entre les documents. Bien que cette structure ne risque pas d'isoler chaque document, elle est plus restrictive que les plans tripartites, inspirés par les caractéristiques des documents, qui nous ont paru les plus constructifs ... Cependant, les candidats engagés dans ce type de disposition, ont choisi des plans thématiques, recevables, mais qui s'inscrivent davantage dans une logique d'observation que dans une démarche démonstrative. Le plan analytique (Constat – Causes – Conséquences) qui nous semblait le mieux adapté à cette composition, n'a été adopté par aucun candidat. Le jury exhorte, encore une fois, les candidats à s'inspirer de la méthode de la synthèse de documents pour structurer leur devoir.

Rédiger

Une copie propose des tirets, des titres et des parenthèses. Le jury rappelle donc que la composition doit être entièrement rédigée, dans un niveau de langue soutenu. L'introduction doit présenter les caractéristiques génériques et stylistiques des documents, les contextualiser, en présenter le contenu de façon brève et synthétique, énoncer la problématique qui justifie leur regroupement et annoncer le plan de la composition. Le développement doit proposer une progression cohérente, s'appuyer sur l'analyse de passages précis. Les candidats sont priés de mettre leurs connaissances culturelles au service de leur commentaire et de ne pas faire l'inverse. Trop de considérations générales, sans lien pertinent avec le corpus, viennent polluer une réflexion qui s'égarait souvent de la ligne directrice tracée par les documents et la problématique. Enfin, la conclusion est trop souvent négligée par les candidats. C'est pourtant, plus qu'un bilan rhétorique, l'aboutissement discursif de l'exercice, le moment où candidat et correcteur peuvent mesurer le

parcours du raisonnement et l'ampleur de sa progression. Si l'on associe cet état de faits à la brièveté des copies dont un tiers propose moins de cinq pages d'écriture, on s'interroge, d'une part, sur les capacités conceptuelles des candidats, d'autre part sur leur aptitude à gérer le temps imparti. La meilleure copie contient 15 pages, venant rappeler qu'il y a statistiquement un rapport, dans tout exercice rédigé, entre la qualité et la quantité rédactionnelle, et que seul un entraînement intensif à l'exercice, au cours de l'année de préparation, garantit sa bonne exécution.

Écrire dans une langue convenable

La correction de la langue représente un aspect essentiel pour le recrutement de futurs enseignants. Le jury insiste sur le respect des points suivants :

- accord de l'adjectif : *fin possibla*
- s de pluriel
- utilisation du singulier avec *cada, nat / nada*
- élision devant voyelle : *d'Alexandre*
- contraction de l'article : *lo poder dels òmes*
- l'adjectif *jove* est épïcène : *una femna jove*
- expression de la restriction : *pas que / non/ne ... pas que / sonque*
- utilisation du pronom neutre : *aquò, non o pòt acceptar / o pòt pas acceptar / n'ac pòt pas acceptar*
- appartenance au groupe 2 : *possedir, insistir, accedir*
- accentuation de la voyelle tonique : *càmbia, anóncia*
- connaissance des formes de la conjugaison : *el ditz / a dit (/dich) ; introduitz / a introduit (/introduch) ; ont > an*

Il est rappelé que la conjonction *per que / entà que* exige le subjonctif : *per que diga la vertat / entà que diga la vertat*.

Le jury met en garde contre les barbarismes : **rompadura > rompedura, *potiquenejar > potonejar, *esterotipe > estereotipe, *potença > potència, poder, *umanos > umans, *sentimentos > sentiments, *seglos > sègles, *hòlia > holia, *contre > contra, mostrar > mostrar, *fond > fons.*

Les solécismes relevés sont peu nombreux, mais graves : *lo *prètz Nobel > lo prèmi Nobel, *fa partit > fa partida, *en destrusissèm > en destrusissent, *del femna > de la femna, *a puslèu còps (fr. à plusieurs reprises > mantuns còps).*

Dans une composition de concours, l'orthographe doit faire l'objet d'une attention extrême : **inocencia > innocència, *consencia > consciència, *empatcha > empacha, *directament > dirèctament (LG), *los sos > los sons (G), *bagnèt > banhèt, *estudiarèm > estudiarem (L), *diferencia > diferència, *concervar > conservar, *bohèmiana > boëmiana, *ajudar > ajudar, *battre > batre, *divers > divèrs (GP), divèrses (L), *participàn > participan, *erroina > eroïna, *symbol > simbòl, *aici > aici, *dangèirosa > dangeirosa (P), *jouinessa > joinessa, *argonòt > argonauta, *toca > tòca, arriva > arriba (LG), *naissénça > naissença, *voca > boca, *ploura > plora, *acompanhar > acompanhar, tristeza > tristesa, *littérature > literatura.*

Enfin, l'oubli d'un accent peut conduire à des confusions regrettables : *pel d'aur / pèl d'aur* pour désigner la toison d'or ...

Corrigé (plan détaillé)

Introduction

Caractéristiques génériques et stylistiques des documents. L'esthétique académique en peinture, la versification épique de Mistral, la prose tragique de Rouquette.

Contextualisation des documents. Référence grecque et antique commune aux trois documents, par l'épopée et la versification pour Mistral, par la mythologie pour Rouquette et Cabanel ; prégnance romantique chez Mistral et Cabanel; le félibrige, l'occitanisme ; écrire en occitan aux XIX^e et XX^e

siècles.

Présentation synthétique des documents. Forte intensité dramatique et présence d'un pathos dans les trois documents, les héroïnes réagissent à l'adversité : Medelha vient de se venger de l'abandon de Jason en faisant brûler Creuse et son palais, Mirèio exprime sa colère contre son père qui l'empêche d'épouser Vincent, Phèdre, maudite par Aphrodite, souffre de l'amour impossible et non réciproque qu'elle voue à son beau-fils Hippolyte.

Problématique. Comment l'héroïne tragique réagit-elle à la souffrance ? Celle-ci lui est-elle toujours fatale ?

Annonce du plan. I - L'expression de la souffrance. II – Les causes de cette souffrance. III - La réaction des héroïnes face à la souffrance

Développement

I – L'expression de la souffrance

- 1) Des textes exprimant une forte émotivité : surabondance des modalités interrogatives et surtout exclamatives, anaphore du « O » (v. 15, 16, 26, 31), interjection « Ah! » (v. 22) dans *Mirèio*.
- 2) Une attitude désespérée : Le tableau de Cabanel pourrait quasiment être la représentation de la posture de Mirèio : « Mirèio es dins soun liè couchado / Que plouro touto la niuechado, / Emé soun front dins sa jouchado » v. 11-13). Rappeler l'étymologie du verbe « patior » qui signifie « souffrir » dans le sens de « supporter ». La passion est bien ici accablement physique. Le corps ploie, la tête s'incline, sous son emprise.
- 3) La solidarisation du lecteur/spectateur : Les diminutifs utilisés pour caractériser Mirèio « dins sa chambreto » (v. 9), ou dans son discours « O moun bèu Vincenet », « poutounet » (v. 35), les répétitions de mots « perqué » (v. 26-27), « Alor, alor, belèu » (v. 28), attendrissent le lecteur, l'associent à la plainte et à l'espoir de l'héroïne. La position et l'expression des suivantes de Phèdre, solidaires dans la douleur de leur maîtresse, rappellent le rôle de la confidente Cénone dans la tragédie, et apparaissent comme une mise en abîme de l'émotion recherchée chez le spectateur. Le sentiment de « pieta » que Mirèio voudrait voir éprouver par son père est acquis chez le lecteur et le spectateur dans ce cadre tragique. Bien que la colère de Médée puisse être considérée comme une expression de sa souffrance, elle l'est souvent dans la vie chez les individus qui n'expriment pas leurs sentiments, difficile pour le spectateur de plaindre, à ce moment précis du drame en tous cas, celle qui vient d'immoler sa rivale et qui agresse verbalement ses vieux serviteurs, « sang de naps ! » (l. 18). On est alors plutôt dans la deuxième émotion que suscite la tragédie, d'après Aristote, la crainte...

II – Les causes de cette souffrance.

Les héroïnes subissent la contrainte d'un amour déçu, impossible. Le sentiment amoureux, qu'elles, du moins Medelha et Mirèio, ressentent comme une expression de leur moi profond et de leur liberté individuelle, est entravé par une opposition qui provoque le tragique.

1) Liberté individuelle vs *fatum*

Phèdre subit une double malédiction divine : elle est maudite de naissance par le sang fatal de Pasiphaë, sa mère, compromise avec un taureau blanc, qui fait d'elle, sœur d'Ariane, la demi-sœur du Minotaure, puis plus tardivement par Aphrodite, jalouse d'Artémis que lui préfère Hippolyte. Sur le modèle antique dont se réclame Mistral, « umble escoulan dóu grand Oumèro » (cant 1, v. 4), Mirèio, également, apostrophe sa destinée : « O marrit sort que m'estransines ! » (v. 15)

2) Liberté individuelle vs autorité paternelle / liberté individuelle vs liberté d'autrui

Mirèio adresse ses reproches à son père : « O paire dur que me chaupines » (v. 16), « Me courbes vuei souto la joto » (v. 20). Les images montrent physiquement la soumission morale à l'autorité familiale. Phèdre et Médée, s'opposent, elles, à la liberté de l'être aimé qui refuse leur

amour. Hippolyte n'aime pas Phèdre, Jason n'aime plus Médée.

3) Liberté individuelle vs ordre social / Nature vs Culture

Pour Mirèio, c'est la position sociale de sa famille, la richesse du Mas du Juge, « aquèu ben » qui est « soulo encauso de [si] lagremo ». Pour Médée c'est la recherche des honneurs qui a conduit Jason à la délaissier pour Créuse « lo reiaume e la fortuna, e la corona e lo poder ». Le dénuement de Phèdre connote une opposition similaire entre l'être naturel, le corps lascif, disposé à l'amour, et les lois sociales qui l'interdisent. Cette opposition entre un moi naturel et un moi social trouve un écho particulier dans l'œuvre de Rouquette, dont la partie narrative la plus connue, *Verd Paradís*, montre la supériorité de « la vie primitive », la vie de la nature ou la vie de l'homme à son contact, sur la vie urbaine, sale, factice et vaine, suscitée par « aquel orgulh » (l. 12) des hommes que Médée vient ici fustiger. Sur Medelha, « belle et cruelle comme la nature dans l'œuvre de Rouquette », lire R. Gasiglia, « La couverture rouge ou Médée selon Max Rouquette », *Europe*, N° spécial juin-juillet 2008, p. 234-247.

À chaque fois que le deuxième terme de l'opposition constitue une entité plus grande, en nombre, en puissance, que le premier, on peut voir dans les héroïnes occitanes, dont le caractère éponyme souligne la force et la capacité à se rebeller, l'allégorie d'une Occitanie qui défierait la France qui la domine...

III – Les réactions des héroïnes face à cette souffrance

Contraintes par un monde bâti par et pour les hommes, les héroïnes cherchent à exercer jusqu'au bout leur liberté.

1) L'abandon de Phèdre

La posture de l'héroïne dit son accablement et peut-être son renoncement devant l'adversité. Pourtant, l'aveu, courageux, qu'elle fait à Hippolyte dans de nombreuses versions littéraires du mythe, et son suicide final, montrent sa volonté de choisir elle-même son destin.

2) L'appel à la Nature

Mirèio, comme Medelha, rêvent d'un monde plus naturel et plus féminin. Medelha invite « la ploja » (l. 15) à se déverser sur les cendres du palais, pendant que Mirèio s'exclame : « Ah ! Perqué noun la mar s'enverso, / E dins la Crau largo sis erso ! ». Ce souhait d'un monde inversé et noyé par l'élément liquide, le plus féminin des quatre, s'accompagne chez les deux héroïnes d'une recherche d'humilité totale. Là encore la même image, celle du serpent, est utilisée. Mirèio rêve d'une autre naissance, au creux de la terre, « dins quauque trauc de serp » pendant que Medelha invoque « l'escupinha cremanta de las sèrps ». Certes, la tonalité pastorale, est différente des imprécations de la sorcière Médée. Cependant, le rêve d'« èurre » (v. 33) e de « poutounet » (v. 35), version mistralienne du plus commun « d'amour et d'eau fraîche », relie bien les deux héroïnes.

3) L'affirmation de soi

Contrairement à Mirèio dont les pleurs précèdent la fuite puis la mort, Médée démontre sa force. Au « poder » (l.11) des hommes, elle oppose ses « poders » (l. 2, l. 20), ceux qu'elle détient de sa tante Circé, empêche les vœux de Jason de s'accomplir, se fait l'égal des dieux : « ai fach un jorn de la nuòch » (l.3) avant de s'envisager comme une instance supérieure par le parallélisme : « Res contra los poders de Medelha. Res contra los poders de la tèrra » (l.20). Dans cette équivalence, se fonde le triomphe de Medelha, martelé dans l'anaphore de « res ». C'est en perdant Jason et en retrouvant la magie qui lui vient de sa famille que Medelha peut enfin clamer son existence : « Medelha siái ».

Conclusion

Médée est bien la seule des trois héroïnes qui ne succombe pas à sa souffrance, bien qu'au prix d'une série de crimes, dont le meurtre de ses propres enfants qui peut être considéré comme une forme d'autodestruction. Elle devient en cela, à l'instar de Joan de l'Ors, un mythe d'émancipation, que l'on peut envisager du point de vue sociolinguistique comme une allégorie de la langue qui résiste et ne se laisse pas dominer, et d'un point de vue psychosociologique comme la représentation de l'avènement du principe féminin. Mistral et Rouquette, en s'appuyant sur l'épopée et la tragédie grecques, fondent des temps forts de la littérature occitane, et placent la question de la liberté, et

plus précisément celle de la libération, au centre de nos réflexions. Phèdre, Mirèio, Medelha, souffrent d'aimer et de ne pouvoir aimer, elles se libèrent en partie mais le sentiment amoureux demeure, malgré leurs actes et leurs discours libérateurs, une aliénation fondamentale.

Épreuve de traduction (thème)

(G. Barceló – A.-M. Sgaravizzi)

Corrigé

Alara, insidiosament, l'illusion comença de tramar sas rets. Voldriái aver viscut del temps dels viatges *vertadièrs*, quand s'ofrissiá dins tota son esplendor un spectacle non encara gastat, contaminat e maldit ; non aver pas franquít aquela encenta ieu meteís, mas coma Bernier, Tavernier, Manucci... Un còp entamenat, lo jòc de las conjecturas non a mai de fin. Quora caliá veire Índia, a quina epòca l'estudi dels salvatges brasilièrs podiá portar la satisfaccion mai blosa, los far conéisser jos la fòrma mens alterada ? Auriá mai valgut arribar a Rio al sègle XVIII amb Bougainville, o al XVI amb Léry e Thevet ? Cada lustre en rèire me permet de salvar una costuma, de ganhar una fèsta, de partejar una cresença suplementària. Mas coneissi tròp los tèxtes per non pas saber qu'en me levant un sègle, renóncii a l'encòp a d'informacions e a de curiositats pròprias a enriqueir ma reflexion. E aquí, davant ieu, lo cercle infranquible : del mens las culturas umanas èran en estat de comunicar entre elas e per tant de se corrompre a lor contacte, del mens tanben lors emissaris respectius èran capables de percebre la riquesa e la significacion d'aquela diversitat. Tot comptat e rebutat, soi presonièr d'una alternativa : quora viatjaire ancian, acarat a un prodigiós spectacle dont tot o quasi li passava per malha – pièger encara, inspirava trufariá e fàstic ; quora viatjaire modèrne, corrent après los vestigis d'una realitat desapareguda. Sus los dos plans i pèrdi, e mai que non sembla : per amor que ieu que soi a gemir davant aquelas ombras, non soi pas impermeable a l'espectacle vertadièr que pren fòrma en aqueste moment, mas per l'observacion del qual a mon gra d'umanitat li fa sofraita encara lo sens requirit ? Dins qualques centenats d'annadas, en aqueste meteís lòc, un autre viatjaire, aitan desesperat coma ieu, planherà la desaparicion de çò qu'auriái pogut veire e que m'a escapat. Coma victima d'una dobla infirmitat, tot çò qu'apercebi me ferís, e me repròchi de longa de non agaitar pro.

Claude Lévi-Strauss, *Tristes Tropiques*, 1955, éd. Plon.

Il faut bien entendu prendre ce corrigé pour ce qu'il est : une proposition. Le jury admet bien entendu la variation propre à l'occitan, pourvu que l'authenticité et le sens n'en soient pas affectés. Par exemple, un candidat qui écrit *agachar* ou *encencha* au lieu d'*agaitar* ou *encenta* ne peut évidemment pas être sanctionné.

Le texte proposé présentait peu de difficultés majeures. Toutefois l'expression *tisser ses pièges* se heurte au fait qu'en occitan la notion de piège correspond souvent à quelque chose de concret. Ici, le verbe *tisser* suggère que le piège en question est un fil, voire un filet. Pour expliciter cette relation sémantique, nous proposons *tramar sas rets*.

Seize candidats ont composé, pour une moyenne assez faible de 7,75 ; seules sept copies sur seize atteignent et dépassent la note de 10, et cinq copies sont très faibles, obtenant entre 1 et 3 sur 20.

Nous alertons les candidats sur la nécessité de se former pour éviter un certain nombre de barbarismes, comme **espòca* et à l'inverse **degost* au lieu des noms corrects *epòca* et *desgost*, ou encore comme **partatjar* au lieu du verbe *partejar*. Certains de ces barbarismes montrent une

méconnaissance totale des rudiments phonologiques et morphologiques de l'occitan : **formà*, **còstuma* ou **òbservacion* sont inadmissibles.

Dans certaines copies, le sens des outils grammaticaux de l'occitan n'est pas maîtrisé, puisque l'on confond, par exemple, *tan(t)* et *tanben* alors que ces deux adverbes ne sont pas du tout synonymes. Ces termes sont à la base de la structure de la langue, aussi est-il fondamental de les connaître pour ne pas penser que *tan(t)* puisse signifier *tantôt*.

La maîtrise des suffixes est tout aussi essentielle à la grammaire et à la langue : elle éviterait d'écrire **emissadors* pour *emissaris*. De même, *la desappareishuda*, en occitan gascon, ne saurait signifier autre chose que *la disparue*, et certainement pas *la disparition*.

Il convient également, pour un exercice de traduction, de recourir à un vocabulaire authentique qui évite les francismes. Pourquoi écrire **ralbariá* et non *trufariá* ? On ne peut pas justifier non plus **Riò* en occitan : l'accent graphique n'est pas un gage de qualité de la langue s'il ne correspond pas aux règles de prononciation. Si l'on peut hésiter entre *brasilièrs*, attesté par Mistral, et *brasilians*, **brasilencs* est un calque du français, et plus encore **bresilencs*. À l'inverse, on valorise les copies qui emploient *fàstic*, même si, évidemment, *desgost* est un terme parfaitement correct.

La connaissance précise du lexique évite le recours abusif aux périphrases, comme *que se pòt pas passar* masque mal l'ignorance de l'adjectif *infranquible* ; de même la proposition relative *qui cau* ne saurait remplacer le qualificatif *requerit*.

Le travail sur le thème implique, par ailleurs, le respect de la syntaxe occitane : *ausi... que* se traduit par *aitan(t) / tan(t)... coma*, non pas *per tan(t)... que*, *moins... moins* par *del mens... del mens*. Plus inquiétant encore est le non-respect des règles d'accord de l'adjectif avec le nom qu'il qualifie. En revanche ont été appréciés les candidats qui ont traduit *au temps de* par *del temps de*, de façon idiomatique.

Enfin, la conjugaison et la morphologie verbale, source de difficultés en occitan comme dans toutes les langues romanes, doivent être dominées. On ne peut pas confondre les temps et les modes verbaux, et on ne peut pas non plus accepter que des candidats ne sachent pas distinguer entre *plori* « je pleure » et *plora* « il pleure ».

L'épreuve de traduction en général et l'exercice de thème en particulier permettent au jury de connaître les compétences linguistiques des candidats : que ces derniers n'oublient pas qu'ils se présentent pour être professeurs de langue.

Faits de langue

La satisfaction la plus pure... la forme la moins altérée (l. 5-6) : ce sont des groupes nominaux avec un nom commun précédé d'un article et suivi d'un adjectif qualificatif (*pure*), puis d'un participe passé (*altérée*), tous les deux au superlatif relatif. Dans le premier syntagme, l'adjectif est au superlatif relatif de supériorité, et dans le second, le participe passé est au superlatif relatif d'infériorité. Pour la traduction en occitan, il convient de supprimer l'article défini devant les adverbes *plus* et *moins*

car la langue d'oc ne le répète pas quand l'épithète est postposée. Nous proposons par conséquent *la satisfaccion mai blosa... la fôrma mens alterada*.

Eât-il mieux valu (l. 6) : il s'agit d'un subjonctif plus-que-parfait qui est employé en français comme conditionnel passé, selon un usage soutenu. Cet emploi n'existe pas en occitan, ce qui implique de traduire par le conditionnel passé : *auriá mai valgut*. Par ailleurs, l'emploi de l'adverbe *melhor* au lieu de *mai* est un francisme en langue d'oc.

Tantôt... tantôt (l. 14-15) : l'alternative évoquée immédiatement auparavant s'exprime ici à l'aide d'un balancement introduit par la répétition de l'adverbe *tantôt*. Dans sa forme la plus idiomatique, l'équivalent de ce balancement en occitan est *quora... quora*. Il convient évidemment de ne pas traduire, sous l'influence du français, *tantôt* par *tanlèu*, qui signifie *aussitôt*, et encore moins par *tantòst*, qui est un nom (l'après-midi).

Épreuve d'admission N°1

Mise en situation professionnelle

par Magali Fraisse et Jean-François Courouau

Au cours de la session 2015, deux sujets ont été proposés aux candidats au titre de la première épreuve d'admission.

Le sujet n° 1 comprenait :

- un sonnet de Louis Bellaud de La Bellaudière (sonnet XLIX de l'éd. Sylvan Chabaud 2010), composé durant sa captivité à Moulins (autour de 1572)
- un poème de Joan Bodon, écrit pendant son séjour en Silésie (Breslau) dans le cadre du STO durant la Seconde Guerre mondiale
- un poème de Max Roqueta adressé à son ami Georges Dezeuze (1937)

Le sujet n° 2 comprenait :

- un extrait du chant I de *Mirèio* de Frédéric Mistral (dans l'éd. Claude [et non Charles comme porté par erreur sur le sujet] Mauron 2008)
- une vidéo montrant les joueurs de l'équipe de rugby de Toulon dans le cadre d'un avant-match les opposant à l'équipe de Toulouse ; les joueurs toulonnais interprètent *La Coupo Santo* de Frédéric Mistral ; une transcription des paroles de cette chanson accompagnait la vidéo
- la version occitane d'un article paru en 2000 dans le journal *Midi Libre*, présentant le parcours et la réussite d'un jeune homme d'origine maghrébine pratiquant la course camarguaise ; texte repris du manuel d'occitan *Òc-ben. Première année d'occitan* (2003).

Ces sujets figurent en annexe au rapport.

De façon générale, comme l'an dernier, le jury a apprécié le bon niveau en langue de la plupart des candidats. Les francismes ont été très peu nombreux, de même que les solécismes ou les barbarismes. On rendra cependant les futurs candidats attentifs aux contraintes suivantes :

- la lecture des textes doit être effectuée avec un souci minimal de respect des variantes linguistiques. Ainsi le graphème *v* dans un texte provençal doit se prononcer [v] et non [b].
- dans leur lecture, les candidats doivent être attentifs aux rimes (*viu/Dieu* p. ex., S2, D2) et aux formes courantes ou rares (prétérits *mangèrem, fèrem, bebèrem* ; S1, D2). Le poème de Bodon est écrit dans la graphie qu'utilise alors cet auteur influencé par le système de l'Institut Catholique (Joseph Salvat). La vêtue graphique ne doit pas empêcher de reconnaître les mots. Ainsi *mizant* se prononce comme *missant* ;
- un barbarisme a frappé le jury : la forme *poèsia* n'existe pas. On dit *poësia*, poëtic, mais bien *poèma, poèta*.

En ce qui concerne la mise en relation des documents et leur exploitation d'un point de vue littéraire et culturel, le jury rappelle les points suivants :

- la composition doit être bâtie selon une progression logique et argumentée, organisée selon le principe introduction – développement – conclusion
- le candidat est invité à identifier un lien entre les documents et à définir une problématique permettant d'articuler les différents aspects que ces documents permettent de mettre en avant
- dans ce cadre, une démarche structurée est préconisée : deux-trois grands axes peuvent structurer la démonstration

- la conclusion permet de récapituler les éléments essentiels de la démonstration et de dégager des perspectives

Dans cette partie de l'épreuve, la dimension pédagogique du dossier n'a pas à intervenir. Le candidat traite à égalité l'ensemble des documents dans le cadre d'une étude de documents qui emprunte sa méthode pour la structure à la synthèse de documents et pour le contenu au commentaire littéraire. Le candidat est libre d'organiser sa réflexion comme il l'entend et le jury prend en considération la rigueur et la richesse de l'analyse ainsi que sa pertinence et sa cohérence. À titre indicatif, il était possible de développer une argumentation selon les pistes suivantes :

- Sujet n° 1 : thématique de l'exil et du souvenir : Bellaud est en prison, Bodon dans un camp ; les deux partagent avec le destinataire du poème (non indiqué dans le cas de Bellaud) un certain nombre de souvenirs heureux (le verbe *sovenir* est présent avec des variations chez Bodon et Roqueta) ; Roqueta évoque également un temps révolu passé avec son ami montpelliérain (Georges Dezeuze, dit « l'escotaire », est un auteur important du XX^e siècle montpelliérain ; les candidats ne semblaient que peu le connaître). Parmi les sous-thèmes possibles, on relèvera la sociabilité festive (Bellaud, Bodon), l'importance de la nature (Bellaud, Bodon, Roqueta), le rôle du souvenir (Bellaud, Bodon, Roqueta). On pouvait également se poser la question de la présence de zones d'ombre dans ces tableaux oniriques (Bellaud : le v. 11 renvoie au sol de la cellule ; Bodon : le v. 26 fait référence à l'exil en Silésie, le v. 26 qualifie son expérience, le v. 30 place l'évocation du souvenir sous le signe de la fuite du temps ; Roqueta : paysage de l'ombre et du silence, tristesse du souvenir (v. 13)).
- Sujet n° 2 : thématique du sport comme vecteur de lien social, facteur d'intégration et de conscientisation de la vie citoyenne : le narrateur est Vincènt, il prend part à une course improvisée à Nîmes (D1) ; les joueurs toulonnais sont unis physiquement et émotionnellement à l'occasion de ce chant (D2) ; le jeune Mouloud, d'origine nord-africaine, s'est intégré dans un sport de dimension locale. Le dossier décrit ou suggère des activités sportives et il pose en même temps la question de l'identité et celle de l'altérité : comment le sport fait lien entre les individus (Vincènt ne connaît pas ses concurrents, les joueurs de Toulon forment une équipe soudée, Mouloud est finalement intégré), comment le sport permet de s'ancrer dans une réalité locale (le rugby à Toulon, ancrage symbolisé par un chant en provençal ; la course camarguaise) pour s'opposer (Toulon vs. Toulouse ; espace occitan ; espace local) ou pour intégrer un *autre* (Mouloud).

Chaque candidat est donc libre, répétons-le, d'organiser sa réflexion comme bon lui semble. Dans tous les cas, le jury attend qu'il fasse preuve de pertinence dans son analyse. En ce sens, on remarquera que chacun des deux sujets comportait un extrait d'une œuvre au programme des épreuves d'admissibilité alors que rien dans les textes encadrant le concours n'oblige à faire figurer ce type d'extraits dans le dossier de l'épreuve. Dans ces conditions, le moins que l'on puisse attendre de la part des candidats est une bonne connaissance de ces œuvres. Or, peu de candidats ont été en mesure d'identifier le narrateur dans l'extrait de *Mirèio*. Bellaud s'est vu placé au XVII^e siècle, et non au XVI^e. De la même façon, si les candidats savaient que Mistral a obtenu un prix Nobel de littérature, certains l'ont cru accordé par une académie parisienne et en récompense de la seule *Mirèio*. Écrivant en 1572, Bellaud n'a aucun moyen d'accéder aux textes des troubadours occitans, ceux-ci n'étant connus en France qu'à partir de la publication des *Vies des plus celebres et anciens poetes provençaux* de Jean de Nostredame (1575). Le félibrige, enfin, n'est pas une « association d'écrivains ». Ces confusions et autres approximations nuisent à la crédibilité du candidat.

L'analyse de texte requiert une bonne connaissance des outils méthodologiques permettant de la mener. Les figures de style doivent être relevées (ainsi les hyperboles, v. 4, 6 et

14 chez Bellaud). On rappellera que dans un poème, on ne compte pas des lignes, mais des vers. Enfin, dans le système prosodique occitan, la dernière syllabe post-tonique n'entre pas dans le décompte des syllabes (ce qui devrait éviter d'identifier des vers de 13 et de 9 syllabes chez Mistral !).

En ce qui concerne la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques des documents, deuxième partie de l'épreuve, en langue française, le jury rappelle les points suivants :

- l'attention prêtée à la qualité de la langue ne doit pas être relâchée. Le jury a ainsi relevé des solécismes comme **se perdurer* (sans doute pour *se perpétuer*) ou des barbarismes **la course de bœufs*, ainsi que de regrettables maladroites dans l'expression (« le monsieur de l'immigration maghrébine »).
- les séquences proposées par les candidats ne doivent pas dépasser 6 ou 7 séances. Au-delà les élèves se lassent, surtout lorsque la séquence n'est pas conçue en fonction d'une tâche finale, mais comme une succession d'études de documents et d'activités langagières sans lien et sans nécessité ...
- les candidats doivent faire preuve de davantage de réalisme, en particulier dans le choix de la tâche finale. Un candidat propose par exemple, de réaliser une entrevue du raseteur Mouloud Bensallah, sans penser que ce dernier n'est pas forcément occitanophone. Un deuxième demande aux élèves d'imaginer qu'« ils sont enfermés en prison ou chez eux », ne mesurant pas la différence éthique entre les deux termes de l'alternative ... autre tâche finale dont la réalisation nous paraît improbable : « rédiger une lettre à la manière de Joan Bodon ». L'idée de la lettre n'est pas une mauvaise idée, mais elle demande à être adaptée à des exigences plus linguistiques, moins littéraires, mais aussi plus modernes. « Vous envoyez un mail à l'un de vos camarades pour évoquer vos bons souvenirs communs » permettrait d'utiliser le code écrit dans un contexte moins désuet. En revanche, lorsque les contraintes du niveau des élèves et la démarche actantielle sont bien prises en compte, le jury salue la créativité dont font preuve les candidats dans le choix de la tâche finale, par exemple dans ce projet « Capsule 2025 » pour lequel les élèves rédigent une lettre à l'attention des camarades qui leur succéderont dans 10 ans, dans laquelle ils décrivent le collège d'aujourd'hui, lettre enfouie dans une capsule, enterrée dans l'établissement, au cours d'une cérémonie qu'ils organisent. Le jury apprécie également que, dans sa recherche de tâche finale, un candidat ait envisagé de faire écrire une lettre par un soldat occitan pendant la guerre de 14-18 dans laquelle il évoque des souvenirs heureux qui contrastent avec les horreurs de la guerre, inscrivant ainsi le travail des élèves dans une conscience historique nationale mais aussi dans une réalité sociolinguistique possible.
- les tâches intermédiaires doivent être pensées de façon plus constructive. Leur addition doit conduire, par étapes, à la tâche finale. Le jury déplore que les candidats propose des tâches intermédiaires sans aucun rapport avec la tâche finale, multipliant les recours à des supports étrangers (photographies, cartes postales, lettres enregistrées), plutôt que d'utiliser ceux qui leur sont fournis.
- il est judicieux d'envisager des évaluations, formatives et sommative, dans la séquence proposée.
- le jury est conscient de la difficulté pour les candidats de se projeter dans une réalité de classe trop lointaine. Cependant, il ne peut tolérer que les programmes, théoriques, des classes de collège et des lycées ne soient pas parfaitement connus. Certains candidats n'en ont même pas retenu les grandes lignes, à savoir les notions qui sont au nombre maximal de 4 par cycle ! Le jury engage les candidats à fréquenter assidûment le site national eduscol qui les présente :

programmes pour le collège, palier 1 (occitan)

ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2007/hs10/hs10_preambule_commun.pdf

programmes pour le collège, palier 2 (occitan)

ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2007/hs7/hs7_preambule2-vol3.pdf

programmes pour la classe de 2nde (occitan)

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Sujets_d_etude_2nd/42/5/LyceeGT_Ressources_LV_2_themedetude_occitan_210429_234425.pdf

programmes pour le cycle terminal (1ères et terminales) (occitan)

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/LV/07/9/RESS-LVR-CT_Occitan_sujets_d_etude_261079.pdf

- Les candidats amélioreront également leur maîtrise des stratégies didactiques en s'inspirant des « exemples de démarches détaillées et simulation d'expression type bac » (12 langues étrangères et régionales à ce jour)

<http://eduscol.education.fr/cid65776/ressources-pour-le-cycle-terminal.html>

À titre indicatif, il était possible de proposer une exploitation des documents selon les pistes suivantes :

- Sujet N°1 : En collège, ces documents s'inscrivent forcément dans la notion au programme du palier 2, « L'ici et l'ailleurs ». La langue des documents, l'utilisation de la forme versifiée, ainsi que les différentes graphies, adressent ce sujet plutôt à une classe de troisième de niveau B2 ou B1, qui ne correspond pas à un enseignement facultatif. Il fallait penser aux sections « langues régionales », proposant 3h d'enseignement en occitan ainsi qu'une heure d'enseignement dans une discipline non linguistique (DNL). Ou encore imaginer un groupe mixte, qui forçait l'enseignant à pratiquer la pédagogie différenciée, souvent bienvenue dans nos classes dans lesquelles les élèves présentent des parcours scolaires et des niveaux variés. Les thèmes de la nostalgie et de la fête pouvaient s'exploiter en envisageant une tâche finale en « Expression orale en interaction », par exemple « vous évoquez oralement avec un camarade un souvenir heureux et festif », ou encore en transposant le même sujet en « Expression écrite », « vous évoquez sur un réseau social un souvenir heureux et festif, vous joignez une photographie ». Cette tâche pouvait constituer une évaluation sommative. Dans le cas, courant, d'une classe hétérogène - le jury souligne ici que les différents niveaux de langue recensés par le CECLR (cadre européen commun de référence pour les langues) sont, d'un point de vue théoriques, bien connus des candidats - on peut envisager que les consignes soient différenciées, certains devant uniquement « poster un commentaire » sur le réseau.

- Sujet N°2 : Au lycée, ces documents s'adressaient à une classe de seconde, de niveau B1, dont le programme est dédié à « l'art de vivre ensemble », « fondé sur différentes formes de sociabilité et de solidarité, qu'il s'agisse de l'évolution des sociétés traditionnelles ou de la redéfinition des rapports sociaux, partagés entre valeurs collectives et individualisme » (extrait du B.O spécial N°4, du 29 avril 2010, http://cache.media.education.gouv.fr/file/special_4/72/7/langues_vivantes_143727.pdf).

On pouvait, à partir des documents qui évoquent la notion de « conviviencia » dans les domaines respectifs de la course-à-pied, du rugby et de la course camarguaise, proposer une séquence sur les liens entre le sentiment identitaire ou communautaire et les activités sportives, dont l'objectif culturel serait de découvrir une activité sportive considérée comme occitane, et dont la tâche finale consisterait à commenter un match ou une manifestation de la dite activité. Un enregistrement sur lecteur mp3 permettrait de pérenniser un commentaire réalisé en temps réel, une « expression orale en continu ou en interaction » suivant l'implication des élèves, et de le diffuser sur la webradio du lycée, sur l'ENT (espace numérique de travail), ou sur le site internet du lycée. On peut simplifier l'exercice en l'exécutant en classe à partir de la diffusion télévisée ou numérique de l'activité sportive.

Cette tâche, comme la précédente, peut s'adapter à la pratique de la pédagogie différenciée, en faisant par exemple des commentaires en binômes, ou un locuteur de niveau avancé assure le commentaire principal, relayé par intermittences par l'expression d'un locuteur débutant ou intermédiaire.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

SESSION 2015

CAPES externe – CAFEP
OCCITAN-LANGUE D'OC

ÉPREUVES D'ADMISSION – sujet 1

Épreuve d'admission N°1

Mise en situation professionnelle

Durée de la préparation : **trois heures**

Durée de l'épreuve : **une heure**

L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents se rapportant à l'une des notions ou thématiques de l'ensemble des programmes de lycée et de collège. Ces documents peuvent être de nature différente : textes, documents iconographiques, enregistrements audio ou vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves.

L'épreuve comporte deux parties :

- Une **PREMIÈRE PARTIE** en occitan consistant en un exposé comportant la présentation, l'étude et la mise en relation des documents. L'exposé est suivi d'un entretien en langue occitane durant lequel le candidat est amené à justifier sa présentation et à développer certains éléments de son argumentation.
- Une **SECONDE PARTIE** en langue française consistant en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie, suivie d'un entretien en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.

Chaque partie compte pour moitié dans la notation.

La qualité de l'expression en langue française et dans la langue de l'option est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de la préparation : trois heures ; durée de l'épreuve : une heure (première partie : exposé vingt minutes ; entretien : dix minutes ; seconde partie : exposé : vingt minutes ; entretien : dix minutes)

Coefficient 4

Le candidat doit traiter l'ensemble des questions.

Documents

Document 1

Ha ! Qu'you ay de plezer dessout'uno treillado,
Vesent lou femellan ème lou masculin,
Rire, dansar, sautar, au son dau tabourin,
Et faire cent gaveoux, per la siou amourado.

5 Mays plus ay de plezer quand à la derraubado,
Vesy mille poutons sy dounar sensso fin,
Et l'autre mens crentiou hazardo fusto et vin,
Tallament que huroux a la pesso gagnado.

10 Vesent un tau deduch, you duebry la parpello,
Coumo quand un vedeou à longo gargamello
De sa mayre lou lach va sussant blanquellet ;

Et puis en souspirant baissy mon hueil en terro,
My souvenent dau tens que ma man fasié guerro
A millo coutillons, dins un prat verdelet.

Loís BELLAUD de LA BELLAUDIÈRE, *Obros et Rimos (Sonnets et autres rimes de la prison)*,
éd. S. Chabaud, Montpellier, PULM, 2010, s. XLIX, p. 244.

Document 2

Aquela letra l'escribi
pel Ramònd l'ainat de Bòsc,
camarada de mas fièiras,
en soscant al nòstre ròc
5 al Ròc de l'Espinasòla
que se vei dempièi Favòls,
en soscant al vièlh Roergue
rebelut coma sons ròcs
mas que d'uèi se destrantalha.
10 La joinesa d'autres còps,
la brojor de las carrièiras,
t'en sovenes pas Ramónd ?
Oc que si que t'en sovenes :
los dimenches mai d'un còp
15 sus la piala que trantòla
de fotra plantas lo cròc...
La nóstra darrièira fièira
t'en sovenes pas Ramònd :
los bons talhons que mangèrem,
20 lo vin que n'abiam pas tròp...
Bebèrem de gotas fórtas
que nos cramaban los pòts.
E las bestizas que fèrem,
t'en sovenes pas Ramónd ?
25 Las menonarem ensemble
quand tornarai a Favòls.
Lo misant tems cal que pase,
garda plan dins lo teu cór
tot lo vam de la joinesa
30 que s'atuda coma un fiòc.
Al reveire camarada,
lo bonjorn als Plancadóls,
tant que lo robinet raja
bèu de vin del barricót.

Joan BODON, « Una letra de Breslau », éd. O. de Oliveira, Paris-Sorbonne, 2012, p. 242.

Document 3

« Per Jòrdi »

Per Jordi Dezeuze

Que te'n sovenga, Jòrdi, de l'aleia
ombrosa onte fugissián de pavons,
e d'aquela erba que congreia
dins lo silenci au pargue fons ;

5 e de la muralha tan blanca
a l'arrage dau pur miegjorn,
dau fanabregón lis de branca,
de son ombra e de sa frescor.

10 E te'n sovenga, amic, de la garbièira
rossela au mitàn de l'airòu,
e de la foscor de l'eusiera
ontè la tortora se dòu.

15 S'au record ton tristum s'amorra,
ausís lo plor de la tortora,
teune e doç coma un cant de font
que s'esperlonga au fiu de l'ora.

Max Roqueta, *Los Sòmis dau matin* [1937], Obsidiane, 1984, p. 12.

PREMIÈRE PARTIE

Vous présenterez les documents constituant le dossier, les analyserez et les mettrez en relation.

SECONDE PARTIE

Vous proposerez une exploitation didactique et pédagogique de l'ensemble de ce dossier, dans le cadre d'une classe de collège.

SESSION 2015

CAPES externe – CAFEP
OCCITAN-LANGUE D'OC

EPREUVES D'ADMISSION – sujet 2

Épreuve d'admission N°1

Mise en situation professionnelle

Durée de la préparation : **trois heures**

Durée de l'épreuve : **une heure**

L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents se rapportant à l'une des notions ou thématiques de l'ensemble des programmes de lycée et de collège. Ces documents peuvent être de nature différente : textes, documents iconographiques, enregistrements audio ou vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves.

L'épreuve comporte deux parties :

- Une PREMIÈRE PARTIE en occitan consistant en un exposé comportant la présentation, l'étude et la mise en relation des documents. L'exposé est suivi d'un entretien en langue occitane durant lequel le candidat est amené à justifier sa présentation et à développer certains éléments de son argumentation.
- Une SECONDE PARTIE en langue française consistant en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie, suivie d'un entretien en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.

Chaque partie compte pour moitié dans la notation.

La qualité de l'expression en langue française et dans la langue de l'option est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de la préparation : trois heures ; durée de l'épreuve : une heure (première partie : exposé vingt minutes ; entretien : dix minutes ; seconde partie : exposé : vingt minutes ; entretien : dix minutes)

Coefficient 4

Le candidat doit traiter l'ensemble des questions.

Documents

Document 1

Mai tout-d'un tèms, beissant la tèsto,
Lis autre cargon mai si vèsto ...
Res emé Lagalanto auso courre. Lou Cri,
Un joveinet de primo traco,
5 (Mai qu'avié pas la cambo flaco !)
Èro vengu mena de vaco
À Nimes, aquéu jour : soul, ausè l'agarri.

Iéu que d'asard me i'atrouvère :
-Eh ! Noum-d'un-gàrri ! M'escridère,
10 Sian courrière peréu ! ... Mai qu'ai di, fouligaud !
Tout acò vèn : -Dau ! Te fau courre !
E jujas vèire : sus li mourre,
E pèr temouin rèn que li roure,
N'aviéu just courregu qu'après li perdigau !

15 Fauguè i'ana ! I'a Lagalanto
Qu'entre me vèire, ansin m'aplanto :
- Pos, moun paure pichot, liga ti courrejoun !
E'nterin, de si cueisso redo
Éu estremavo la mouledo
20 En de braieto facho en sedo,
Que dès cascavèu d'or a l'entour i'èron joun.

Pèr que l'alén se ié repause,
Prenèn i bouco un brout de sause ;
Tóuti, coume d'ami, nous toucan lèu la man ;
25 Trefouli de la petelego,
Emé lou sang que nous boulego,
Tóuti tres, lou pèd sus la rego,
Esperan lou signau ! ... Es douna ! Coume un lamp

Tóuti tres avalan la plano
30 Tè tu ! Tè iéu ! E dins l'andano
Un revoulun de pòusso embarro nòsti saut !
E l'èr nous porto, e lou pèu tubo ...
Oh ! qu'afecioun ! oh ! queto estubo !
Long-tèms, dóu vanc que nous atubo,
35 Creseguèron qu'en front empourtarian l'assaut !

F. Mistral, *Mirèio* [1859], cant 1, éd. Claude Mauron, Montfaucon, Éditions Librairie contemporaine, 2008, p. 54.

Document 2

document audio d'escotar sus

<https://www.youtube.com/watch?v=GBajeuTRA5Q>

"Coupò santo comme si vous y étiez : Toulon vs Toulouse"

Provençaus, vaicí la copa
Que nos ven dei Catalans :
A de rèng beguem en tropa
Lo vin pur de nòstre plant !

(Repic)

5 **Copa santa,**
E versanta,
Vueja a plen bòrd,
Vueja abòrd
10 Leis estrambòrds
E l'enavans dei fòrts !

D'un vièlh pòble fièr e libre
Siam bessai la finicion ;
E se tomban lei felibres,
Tombarà nòstra nacion.

Repic

15 Vueja-nos la poesia
Per cantar tot cò que viu,
Car es ela l'ambrosia
Que tremuda l'òme en dieu.

Repic

20 Per la glòria dau terraire
Vautres enfin que siatz consents,
Catalans de luenh, ò fraires,
Comuniem toteis ensems !

Repic (bis)

Paraulas de F. Mistral (1867), reconstituïdas d'aprèp lo document audio.

Document 3

« Rasetaire camarguenc »

Mouloud Bensallah es un cas unic dins l'istòria de la bovina. En julh de 1998, aquel jovent sortit de l'imigracion, obtenguèt a trenta un ans la primièra plaça del Trofèu dels Asses. Aquò s'èra pas jamai vist dins aquel mitan fòrça barrat, prigonament estacat a una tradicion que remonta al sègle XVI. Nascut a Oran d'un
5 paire marroquin e d'una maire argeriana, Mouloud Bensallah comencèt de far lo rasetaire qu'aviá pas dotze ans a l'escòla taurina de Peròls (Erau). Passèt totas las estapas sens far tròp cas dels fions que gisclavan dels gradins. Sa sola responsa foguèt de voler èsser lo melhor, e mai quand en 1997 vegèt la mitat de las arenas que l'insolentava en li disent de « sale arabe » jols uèlhs de sa maire. Dempuèi, aquel
10 jovent de la paraula mesurada sembla pas d'i pensar mai. Dins la sala de manjar de sos parents, que lo vaisselièr n'es tot just pro bèl per portar totas sas copas, parla de corsas camarguencas en invocant « nòstras tradicions » ; « Ai de segur mon istòria, mas me sentissi camarguenc. Aimi los cavals, aimi los buòus, aimi l'ambient de la bovina, es ma vida. » « Es una escòla de vida, afortís Mouloud Bensallah. Se pòt
15 pas trichar amb los buòus. Se pòt pas èsser malonèst amb eles. A ieu, aquò m'empachèt de virar mal. O m'an tot portat ».

Revirat de « Mouloud Bensallah, un rasetaire qui se sent camarguais » *Midi Libre*, 2000, in *Òc-Ben, première année d'occitan*, scéren, CNDP, CRDP Aquitaine, 2003, p. 82.

PREMIÈRE PARTIE

Vous présenterez les documents constituant le dossier, les analyserez et les mettrez en relation.

SECONDE PARTIE

Vous proposerez une exploitation didactique et pédagogique de l'ensemble de ce dossier, dans le cadre d'une classe de lycée.

Rapport 2015

CAPES externe - CAFEP OCCITAN-LANGUE D'OC EPREUVES D'ADMISSION

« ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER »

Rapporteur : Marie-José Villeneuve

Descriptif de l'épreuve :

2° Épreuve d'entretien à partir d'un dossier.

L'épreuve porte :

*– d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en occitan en lien avec l'une des notions des programmes de lycée et de collège ;
– d'autre part, sur un dossier fourni par le jury portant sur la même notion des programmes et composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel. La première partie de l'entretien se déroule en occitan. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.*

La seconde partie de l'entretien se déroule en français. Elle permet de vérifier, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le document audio ou vidéo et l'enregistrement d'une production orale d'élève n'excéderont pas chacun trois minutes.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de la préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (trente minutes maximum pour chaque partie) ; coefficient 4.

Sujets session 2015 :

Deux sujets portant tous deux sur l'entrée culturelle «L'ici et l'ailleurs» du programme des collèges.

Sujet n°1 :

La première partie de l'épreuve portait sur un document vidéo, d'une durée de 2.18 minutes «Lei Mexicans de Barceloneta», présentant une réflexion sur l'émigration de certains habitants de la vallée de l'Ubaye vers l'Amérique et les effets de leur retour au pays.

La deuxième partie de l'épreuve présentait une production orale d'élèves, réalisée en classe en prolongement de la recherche en interdisciplinarité de documents présentant l'intérêt culturel et touristique de la région où est situé le collège.

Les élèves enregistraient un court dialogue mettant en scène un couple de touristes et l'agent d'accueil d'un office de tourisme.

Sujet n° 2 :

La première partie de l'épreuve portait sur un document vidéo d'une durée de 2.23 minutes, « La bravada de Sant Tropés », présentant l'origine et l'évolution de cette manifestation festive.

La deuxième partie de l'épreuve présentait une production écrite d'élèves, il s'agissait d'une évaluation écrite individuelle, réalisée hors classe : « creacion de l'aficha de la vòta de ton vilatge ». Dans une optique actionnelle, ces productions devaient être proposées au comité des fêtes.

Attentes et conseils du jury :

- La nature de chaque partie :

La première permet au jury de vérifier les compétences de compréhension orale du candidat tout autant que sa culture générale et ses compétences en expression orale.

S'il est bien entendu que le jury n'attend pas une connaissance approfondie de tous les sujets évoqués, il n'en reste pas moins qu'il est attendu du candidat une approche réflexive des thèmes abordés. Nous soulignerons également que cette épreuve est un entretien et que, dans ce sens, il n'est pas question pour le candidat de se livrer à un monologue ininterrompu mais d'accepter –voire d'anticiper– les questionnements que les membres du jury pourraient lui soumettre. Ces interrogations ne visent pas à déstabiliser le candidat mais bien plutôt à l'engager vers une réflexion qu'il n'aurait fait qu'entrevoir et évoquer.

La deuxième partie consiste en l'analyse et commentaire de productions d'élèves (copies et/ou productions orales). Cette partie de l'épreuve est plus technique, le jury attend du candidat une bonne connaissance de l'esprit des programmes, du cadre européen commun de compétence ainsi que des particularités et différentes modalités de l'enseignement de l'occitan. Ici encore il s'agit d'une épreuve d'entretien.

S'il n'est pas attendu de jugement critique sur la pertinence de l'évaluation ou de la séquence pédagogique proposées par un professeur, le candidat doit, toutefois, porter un regard attentif sur les objectifs qui ont été annoncés et sur leur réalisation en termes de réussite des élèves. Des documents constitutifs de la séquence sont proposés de façon non exhaustive, ils pourront avantageusement être mis en relation avec les productions d'élèves et leur analyse.

Le sujet de l'épreuve demande la rédaction d'une appréciation littéraire pour chaque copie, il ne peut être question de ne pas en proposer.

- Il est nécessaire de trouver le juste équilibre temps entre les deux parties.
- L'expression en français sera appréciée lors de la deuxième partie de l'entretien.

Le jury a été particulièrement sensible aux qualités et à l'assurance oratoire des candidats tout comme à leur attitude attentive à ses propos et remarques, ainsi qu'aux plans annoncés, puis suivis.

Première partie

Le jury a apprécié :

Une étude et une analyse pertinentes des documents permettant la mise en lumière d'une problématique,

Les liens soulignés avec les programmes et instructions officielles,

La solidité et l'étendue des acquis culturels,

La capacité à établir des liens entre différents champs de connaissances : langue, géographie, histoire, société, anthropologie, économie...,

La mise en perspective avec la deuxième partie de l'épreuve,

La clarté de l'exposé et sa bonne tenue linguistique.

Les candidats veilleront à éviter :

Une présentation trop rapide du document,

Une lecture intégrale de leurs notes sans prise en compte du jury,

L'emploi d'une langue relâchée, « les tics de langage », une élocution sans relief.

Deuxième partie

Le jury a apprécié :

La prise en compte des consignes du concours données en page 2,

La contextualisation des productions d'élèves avec prise en compte de l'origine géolinguistique, du niveau, du cursus suivi...

La mise en relation des documents complémentaires et des productions d'élèves,

La prise en compte de la démarche actionnelle dans laquelle s'inscrivait l'évaluation proposée par le professeur,

Le relevé organisé des types d'erreurs contenues dans les productions d'élèves,

La proposition de remédiations précises et pertinentes en réponse aux erreurs remarquées,

La proposition pertinente d'une remédiation interdisciplinaire.

Les candidats veilleront à éviter :

Une entrée en matière hésitante (rédhibitoire en situation de classe),

La confusion entre la consigne d'évaluation donnée par le professeur et ses objectifs.

L'énumération exhaustive de toutes les erreurs contenues dans les productions d'élèves sans classement,

L'appréciation de la dimension matérielle de la production d'élèves au détriment d'une analyse précise de la qualité linguistique (sujet 2).